CA du CNRS : Bercy nous met sous tutelle !

Un Conseil d'administration (CA) extraordinaire du CNRS s'est tenu ce vendredi 6 novembre. Son ordre du jour portait sur le 2ème budget rectificatif du CNRS pour l'année 2026, c'est à dire l'argent encore disponible pour clôturer cette année.

Un courrier émanant de la direction reçu la veille a fortement alerté le SNTRS-CGT. En effet, le préambule de cette note donne le ton : « Afin de rétablir sa situation financière, en accord avec ses tutelles, le CNRS s'engage à mettre en place un plan pluriannuel de retour à l'équilibre budgétaire ». S'ensuit des nouvelles toutes plus alarmantes les unes que les autres : **prolongation du gel des CDD, gel d'une partie des crédits de la dotation de base des laboratoires, diminutions des dépenses de missions et colloques sur subvention d'état**… jusqu'à cette mention « une **diminution des effectifs** sera indispensable, en articulant de façon cohérente les effectifs **des personnels chercheurs et des personnels d'appui et de soutien** » ! Par ailleurs, le CNRS prévoit un « développement des ressources propres » : pour financer son propre fonctionnement, il faut que le personnel se débrouille pour aller chercher de l'argent que l'établissement ponctionnera. Le serpent continue de se mordre la queue !

Et le comble survient en fin de cette note et tient en quelques lignes : **un plan de redressement budgétaire pluriannuel du CNRS sera piloté de façon tripartite par le CNRS, le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et le ministère du budget.**

Sous l'appellation « pilotage tripartite » ne nous leurrons pas : c'est bien une **mise sous surveillance, voire sous tutelle, qui est ainsi opérée par le gouvernement !**

Bien évidemment, le SNTRS-CGT a voté CONTRE le deuxième budget rectificatif, comme le SNCS-FSU et le SNPTES-UNSA, à rebours d'un CA composé majoritairement de membres nommés. Vous retrouverez notre déclaration lue au CA ici

Le SNTRS-CGT vous a alertés tout au long de cette année 2026 sur la situation budgétaire du CNRS et sur l'hypocrisie du gouvernement. Depuis plus deux ans, le CNRS a été soumis à des dépenses de masse salariale imposées par l'État et non compensées. Pour faire simple : par différents leviers (PSC, CAS Pensions…), la loi impose au CNRS de dépenser plus (à effectif constant) alors que dans le même temps, le gouvernement n'augmente pas sa dotation ! Ce fait, ajouté au gel de crédits, impose au CNRS de fonctionner avec un déficit structurel de plus de 200 M€ annuels.

Le gouvernement Lecornu a ainsi sciemment asséché financièrement le CNRS, et il impose à présent des économies drastiques : qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

Quel est le futur pour le CNRS et ses agents ? **Moins d'emploi, une charge de travail qui augmente et des conditions de travail qui dévissent, avec à la clé une recherche scientifique amputée, pour ne pas dire sabotée**. Et demain, qui empêchera les attaques sur les revenus eux-mêmes, via une diminution, voire une disparition, des différentes primes, ou via la baisse mécanique des promotions, pour ne citer que deux exemples ?

Cette situation n'est pas acceptable !

Monsieur Philippe Baptiste, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, comment osez-vous rester à votre poste alors que, contrairement à tous vos discours, vous n'avez pas été capable de défendre correctement le CNRS ?

Monsieur David Amiel, ministre de l'action et des comptes publics, chargé du budget, comment osez-vous rester à votre poste alors que vous avez ruiné volontairement le CNRS (sans même parler des autres services publics) ?

Messieurs Sébastien Lecornu et Emmanuel Macron : pour votre politique de casse des services publics en général et des organismes de recherche en particulier, pour l'ensemble de votre œuvre, et pour votre zéro pointé à l'Assemblée Nationale sur le budget 2027 : un départ le plus vite possible s'impose !

Allons-nous assister sans rien faire à la lente agonie du CNRS ?

Le SNTRS-CGT appelle l'ensemble du personnel du CNRS à s'organiser en assemblées générales, dans tous les laboratoires, dans toutes les délégations régionales et à participer massivement aux mouvements sociaux en cours.

Le SNTRS-CGT continuera à porter la parole des agents du CNRS, pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et la sauvegarde du CNRS et de toutes ses missions et prérogatives.